

En extraits, les verbatims de Florent BURTIN et de Damien CHARRIER

« C'est une façon pour Silae de maîtriser l'amont de la fiche de paye », réagit Damien Charrier du syndicat IFEC.

« Nous n'avons pas le choix : même si nous disposions déjà d'un coffre-fort nous étions obligés de prendre celui de Silae », poursuit Damien Charrier de l'IFEC.

« Le problème avec Silae c'est la méthode : ils cherchent à passer en force et contrôler l'ensemble de la chaîne : aval avec les coffres-forts et amont avec leur nouvelle plateforme numérique », pointe Florent Burtin de l'IFEC.

« Dans le contexte actuel d'instabilité fiscale, annoncer de pareilles augmentations tarifaires est irresponsable. Pour un cabinet comptable de 30 personnes, d'environ 3 millions d'euros de chiffre d'affaires, une telle augmentation représenterait un surcoût de 70 000 euros, soit l'intégralité de son bénéfice annuel ou l'équivalent de 1,5 poste », a calculé Florent Burtin de l'IFEC.

Damien Charrier et Florent Burtin pointent « une stratégie d'enfermement par intégration verticale, une politique tarifaire à l'avenant profitant d'une part de marché hégémonique et l'absence de solutions concurrentes matures ». Pour les signataires de la missive, il y a matière à signalement car ces « faits nous semblent de nature à constituer un abus de position dominante et/ou de la vente forcée. »